

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 JUIN 2026

Le vendredi 5 juin 2026, à 19 heures, les membres du conseil municipal, légalement convoqués le 28 mai, se sont réunis en séance publique à la mairie de Ver-lès-Chartres, sous la présidence de Monsieur Max VAN DER STICHELE, Maire.

Convocation du :
28 mai 2026

Étaient présents :

Monsieur Max VAN DER STICHELE, maire
Monsieur Stéphane BOURGEOIS, 1^{er} adjoint
Madame Claudette TRAVERS, 2^{ème} adjointe
Mesdames Delphine BRAULT, Françoise GUILLO, Gaëlle LEBÉ et Messieurs Alain DETOURNAY, Benoît FLEURY, Jules LENFANT

Nombre de
conseillers :

- en exercice : 15
- présents : 9
- votants : 15

Absents représentés :

Madame Marie-Françoise BOUCHER, ayant donné pouvoir à M. Benoît FLEURY
Monsieur Marc COQUEREAU, ayant donné pouvoir à M. Max VAN DER STICHELE
Madame Claire NGUYEN, ayant donné pouvoir à Mme Gaëlle LEBÉ
Madame Françoise TRICHEUX, ayant donné pouvoir à Mme Françoise GUILLO
Monsieur Arnaud MONIER, ayant donné procuration à M. Alain DETOURNAY
Monsieur Maxence SAULNIER, ayant donné procuration à M. Stéphane BOURGEOIS

Secrétaire de séance : Madame Delphine BRAULT

La séance du conseil municipal est ouverte par Monsieur le Maire, à 19h05.

Madame Delphine BRAULT est désignée secrétaire de la présente séance.

Monsieur le Maire demande s'il y a des commentaires à apporter sur la rédaction du procès-verbal du conseil municipal du 18 mai 2026.

Aucune remarque n'étant élevée, Monsieur le Maire soumet le procès-verbal au vote.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents et représentés, approuve le procès-verbal de la séance du 18 mai 2026.

Monsieur le Maire rappelle l'ordre du jour de la présente séance :

- Points délibératifs :
 - Élection des délégués et suppléants en vue des élections sénatoriales
- Point d'information :
 - Questions diverses

I. POINTS DÉLIBÉRATIFS

1. 2026-036 : ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS ET SUPPLÉANTS EN VUE DES ÉLECTIONS SÉNATORIALES

Monsieur le Maire expose le point qui suit.

Monsieur le Maire rappelle que les sénateurs sont élus pour 6 ans, et qu'ils sont renouvelés par moitié tous les 3 ans. En l'occurrence, le renouvellement de la série 2 des sénateurs aura lieu le dimanche 27 septembre, et l'ensemble des collectivités appartenant à cette série est convoqué le vendredi 5 juin afin de désigner leurs délégués et suppléants au sein du collège électoral qui sera chargé d'élire les sénateurs. Au vu de la population légale de la commune établie à 797 habitants au 1^{er} janvier 2026, et de l'effectif légal du conseil municipal de 15 conseillers municipaux, il convient d'élire 3 délégués et 3 suppléants.

Un bureau de vote présidé par le maire est constitué des 2 conseillers présents les plus âgés, à savoir Mme Françoise GUILLO et M. Alain DETOURNAY, et des 2 conseillers présents les plus jeunes, à savoir Mme Gaëlle LEBÉ et M. Jules LENFANT.

Après appel à candidatures, M. Max VAN DER STICHELE, M. Alain DETOURNAY et M. Stéphane BOURGEOIS se portent candidats à l'élection des délégués et Mme Delphine BRAULT, Mme Françoise TRICHEUX et Mme Françoise GUILLO à l'élection des suppléants en vue des élections sénatoriales.

Monsieur le Maire enregistre les candidatures de M. Max VAN DER STICHELE, M. Alain DETOURNAY et M. Stéphane BOURGEOIS en qualité de délégués et Mme Delphine BRAULT, Mme Françoise TRICHEUX et Mme Françoise GUILLO en qualité de suppléants et invite les conseillers municipaux à passer au vote.

Chaque conseiller municipal, après appel de son nom, a déposé l'enveloppe contenant son bulletin de vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0 (zéro)
- nombre de votants (enveloppes déposées) : 15 (quinze)
- bulletins nuls : 0 (zéro)
- bulletins blancs : 0 (zéro)
- suffrages exprimés (votants - blancs - nuls) : 15 (quinze)
- majorité absolue : 8 (huit)

Délégués titulaires	
Nom des candidats	Voix obtenues
M. Max VAN DER STICHELE	15 (quinze)
M. Alain DETOURNAY	15 (quinze)
M. Stéphane BOURGEOIS	15 (quinze)

Délégués suppléants	
Nom des candidats	Voix obtenues
Mme Delphine BRAULT	15 (quinze)
Mme Françoise TRICHEUX	15 (quinze)
Mme Françoise GUILLO	15 (quinze)

Chacun des conseillers présents proclamés élus au 1^{er} tour a déclaré accepter le mandat.

Après avoir voté, le conseil municipal,

Par 15 voix pour M. Max VAN DER STICHELE, M. Alain DETOURNAY et M. Stéphane BOURGEOIS,

- PROCLAME M. Max VAN DER STICHELE, M. Alain DETOURNAY et M. Stéphane BOURGEOIS, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, élus en qualité de délégués en vue des élections sénatoriales,

Par 15 voix pour Mme Delphine BRAULT, Mme Françoise TRICHEUX et Mme Françoise GUILLO,

- PROCLAME Mme Delphine BRAULT, Mme Françoise TRICHEUX et Mme Françoise GUILLO, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, élus en qualité de suppléants en vue des élections sénatoriales.

Fin des points délibératifs : 19h28

II. POINTS D'INFORMATION

1. QUESTIONS DIVERSES

Madame TRAVERS et Monsieur FLEURY indiquent que le président du SITHOR, Monsieur GALOPIN, a informé la commune que les subventions demandées au FDI à hauteur de 30 % ont été réduites à 15 %, et a demandé si Ver-lès-Chartres souhaite maintenir ses demandes pour 2026. Il a été répondu que la commune maintient ses demandes de travaux de curage des fossés pour 2026, car c'est dans la continuité de travaux débutés en 2025.

Monsieur le Maire précise qu'il interrogera le Conseil Départemental sur la raison de la réduction différenciée ou non des subventions accordées par le FDI.

Messieurs DETOURNAY et BOURGEOIS font part du fait qu'ils envisagent de faire distribuer les invitations pour le banquet du 14 juillet par les conseillers municipaux qui seraient volontaires pour s'en charger, et qu'une tournée de distribution va ainsi prochainement être établie.

Monsieur le Maire propose de fixer provisoirement la date de la prochaine réunion du conseil municipal au jeudi 2 juillet 2026 à 20h00.

Plus aucune question n'étant soulevée, et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h39.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits et les membres présents ont signé au registre :

Madame BOUCHER Marie-Françoise	<i>Absente représentée</i>	Monsieur LENFANT Jules	
Monsieur BOURGEOIS Stéphane		Monsieur MONIER Arnaud	<i>Absent représenté</i>
Madame BRAULT Delphine		Madame NGUYEN Claire	<i>Absente représentée</i>
Monsieur COQUEREAU Marc	<i>Absent représenté</i>	Monsieur Maxence SAULNIER	<i>Absent représenté</i>
Monsieur DETOURNAY Alain		Madame TRAVERS Claudette	
Monsieur FLEURY Benoît		Madame TRICHEUX Françoise	<i>Absente représentée</i>
Madame GUILLO Françoise		Monsieur VAN DER STICHELE Max	
Madame LEBÉ Gaëlle			